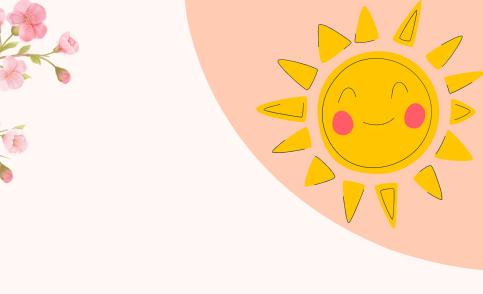


Ce programme a été construit avec et à partir des envies de vos enfants

Les activités sont amenées à être modifiées en fonction des envies des enfants, de la météo ou de quelques imprévus

Nous utilisons un code couleur : Marron pour les maternels, orange pour les élémentaires et bleu pour les activités communes

Nous vous remercions d'équiper vos enfants d'une tenue adaptée et d'un sac avec une gourde, des vêtements de pluie et de soleil, des bottes, un change, des mouchoirs et une brosse à dent.



CITÉ DES ENFANTS



contact



03.86.22.34.33 / 07.86.97.29.87



citedesenfants@cs-lormes.fr

Horaires d'ouverture des cités des enfants
de Lormes et de Brassy :
Accueil de 7h30 à 18h00



Programme Maternels & Elementaires

25 FEVRIER
jeux de mémoire
Ludothèque

Parcours de motricité :
“les petits aventuriers”
Jeu sportif “thème”



4 MARS

Fleurs en playmaïs
Créer ta boîte à idées



Jeux extérieurs



*Jeux sportifs au
city stade*



11 MARS

Pâtisserie : Brownies



Escape Game - 1ère étape

“Mais où va-t-on en séjour cet été ?”

Jeu “Le guide et l’aveugle”

Escape Game - 2ème étape

*“A la recherche de lots : Mission
Tombola Séjour Eté”*



18 MARS



Ludothèque
Nettoie le jardin



Jeu du Loto



25 MARS

Bibliothèque :

“le printemps”

Repas partagé

intergénérationnel



Jeux : “béret soleil”

Ludothèque



1ER AVRIL

Mémo du Jardin

*Prépare ta maison à
insectes*



Jeu : “La tour Jenga”

Karaoké a l’Ehpad



Comment inscrire votre enfant :

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Régime alimentaire :

Nom et prénom du représentant légal :

Adresse :

N° de tel :

Courriel :

N° allocataire CAF/MSA :

(AVEC JUSTIFICATIF)

Remplir ensuite le dossier d'inscription accompagné des documents suivants:

- Copie des vaccins à jour
- attestation d'assurance periscolaire/ extrascolaire
- attestation de quotient familial

MERCI DE PRIVILEGIER au maximum LES Inscriptions en ligne sur votre espace famille

(pensez à vous munir des documents ci-dessus):

<https://espacefamille.aiga.fr/11696020>



TARIFICATION Allocataire CAF et MSA au 1er Septembre 2025

ACCUEIL DE LOISIRS « La Cité des Enfants »



Modification du barème

Tranches CAF et MSA	Correspondance Quotient Familial	Tarification Périscolaire		Tarification Mercredis et Vacances			
		Tarifs Périscolaire SOIR (demi-heure)	Tarifs Périscolaire MATIN (à la séance)	Tarif journée	Tarif demi-journée	Forfait 1 semaine	Tarification REPAS
1ère Tranche	0 à 450€	0,40 €	1,00 €	2,40 €	1,20 €	11 €	3,89 €
2ème Tranche	451€ à 700€	0,45 €	1,10 €	4,40 €	2,20 €	20 €	4,14 €
3ème Tranche	701€ à 1000€	0,50 €	1,30 €	7,50 €	3,25 €	35 €	4,39 €
4ème Tranche	1001 à 1200€	0,55 €	1,50 €	8,00 €	4,00 €	37 €	4,64 €
5ème Tranche	1201€ à 1400€	0,60 €	1,70 €	8,50 €	4,25 €	39 €	4,89 €
6ème Tranche	1401€ à 1600€	0,65 €	2,00 €	9,00 €	4,50 €	43 €	5,17 €
7ème Tranche	1601€ à 1800€	0,70 €	2,50 €	10,50 €	5,25 €	50,50 €	5,17 €
8ème Tranche	> À 1800€	0,80 €	3,00 €	12,00 €	6,00 €	58 €	5,17 €

Autres régimes > à 1800€ 0,80 € 3,00 €

Adhésion annuelle obligatoire : 10€ (individuelle) 15€ (familiale)

12,00 € 6,00 € 58 € 5,17 €

Les chèques vacances ANCV sont acceptés

Aide aux Temps Libres et Pass'Colo déductibles

En cas d'annulation le matin même sans certificat médical, le repas et le supplément seront facturés.

Rappel :

Votre numéro d'allocataire et quotient familial sont obligatoires pour application du tarif correspondant.

Ils vous seront demandés à la 1^{re} inscription de votre enfant et seront remis à jour en janvier et septembre de chaque année.

Tout numéro d'allocataire non transmis lors de l'inscription de votre enfant, engendrera une tarification sur la base de la 8^{ème} tranche.

Si vous avez des difficultés financières, n'hésitez pas à contacter notre référent Familles, des solutions existent! sebastien.delval@cs-lormes.fr

Rappels Importants :

Votre numéro d'allocataire et quotient familial sont obligatoires pour application du tarif correspondant. Tout numéro d'allocataire non transmis lors de l'inscription de votre enfant engendrera une tarification sur la base de la 8^{ème} tranche.

Adhésion annuelle obligatoire : 10€ (individuelle) et 15€ (familiale)

En cas d'annulation le matin même sans certificat médical, le repas et le supplément seront facturés.

Les chèques ANCV sont acceptés.

Dans la mesure du possible, les goûters de l'accueil de loisirs seront réalisés avec les enfants et avec des produits locaux





inscription pour le MERCREDI : Cocher les cases

NOM :

Prénom :

Lieu d'accueil :

Brassy Lormes



	25/02	04/03	11/03	18/03	25/03	01/04
Accueil 7:30 - 8:00						
MATIN 8:00 - 11:45						
MIDI 11:45 - 13:30						
APRÈs-midi 13:30 - 18:00						

MERCI DE PRIVILEGIER au maximum les inscriptions en ligne sur votre espace famille:
<https://espacefamille.aiga.fr/11696020>



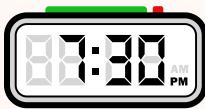
À remplir uniquement par les nouveaux parents



inscription AU Periscolaire du Matin à Brassy : Cocher les cases

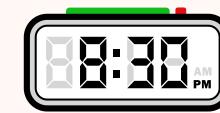


Séance d'une heure de 7:30 à 8:30



NOM :

Prénom :



Lieu d'accueil : Brassy

	7H30 - 8H	8H - 8H30	TOUT au long de l'année scolaire	Occasionnellement*
Lundi				
Mardi				
Jeudi				
Vendredi				

MERCI DE PRIVILEGIER au maximum les Inscriptions
en ligne sur votre espace famille:
<https://espacefamille.aiga.fr/11696020>



*ATTENTION: MERCI DE NOUS PREVENIR au plus tard 7 JOURS AVANT
LA DATE SOUHAITEE afin de pouvoir ajuster le planning de l'équipe
d'animation, SI AUCUN ENFANT N'EST INSCRIT avant cette date,
L'ACCUEIL DU MATIN SERA FERME.



inscription au Périscolaire du soir : Cocher les cases



NOM :

Prénom :

Lieu d'accueil :

Brassy

Lormes

Saint-André-en-Morvan

	<i>tout au long de l'année</i>	<i>Occasionnellement</i> * (précisez les dates)	<u>OPTIONNEL:</u> Aide aux devoirs
Lundi			
Mardi			
Jeudi			
Vendredi			

L'accueil périscolaire du soir est ouvert de 16h jusqu'à 19h.

A partir de Janvier un dispositif d'une table tournante sera proposé aux enfants le souhaitant (activité libre, activité nature, activité de création, activité de sensibilisation.... en semi-autonomie) disponible sur les 3 sites d'accueil périscolaire Brassy , Lormes et St-André en Morvan.

De 17h à 18h

* Merci d'inscrire votre enfant à l'avance et si possible en ligne sur votre espace familles, sinon prévenir par téléphone au : 03 86 22 34 33

MERCI DE PRIVILEGIER au maximum les Inscriptions en ligne sur votre espace famille:
<https://espacefamille.aiga.fr/11696020>



Aide aux Devoirs :

à Lormes : lundi, mardi et jeudi de 16h30 à 17h30
 à Brassy : lundi, mardi et jeudi de 17h à 18h
 à Saint-André-en-Morvan: jeudi de 16h30 à 18h30

